

Gouvernement du Québec

Décret 780-2006, 22 août 2006

CONCERNANT l'insaisissabilité d'œuvres d'art et de biens historiques provenant de l'extérieur du Québec

ATTENDU QUE l'article 553.1 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) permet au gouvernement de déclarer insaisissables, pour la période qu'il détermine, les œuvres d'art ou biens historiques qui proviennent de l'extérieur du Québec et y sont exposés publiquement ou sont destinés à l'être, dans la mesure où ces œuvres ou ces biens n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QUE le Musée national des beaux-arts du Québec présentera, du 12 octobre 2006 au 7 janvier 2007, l'exposition «De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar Ghez»;

ATTENDU QUE les œuvres d'art et biens historiques mentionnés à la liste ci-jointe et exposés publiquement au Québec dans le cadre de cette exposition proviennent de l'extérieur du Québec et n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de déclarer l'insaisissabilité des œuvres et biens mentionnés à la liste ci-jointe, de même que toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar Ghez», et ce, à compter de leur date d'arrivée, soit le ou vers le 15 septembre 2006 et jusqu'à leur date de départ, soit le ou vers le 10 janvier 2007;

ATTENDU QUE, conformément au troisième alinéa de l'article 553.1 du Code de procédure civile, cette insaisissabilité n'empêche pas l'exécution de jugements rendus pour donner effet à des contrats de services relatifs au transport, à l'entreposage et à l'exposition de ces œuvres d'art et biens historiques et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar Ghez»;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE les œuvres d'art et biens historiques provenant de l'extérieur du Québec et n'ayant pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, dont la liste apparaît en annexe, et qui seront exposés du 12 octobre 2006 au 7 janvier 2007, au Musée national des beaux-arts du Québec, dans le cadre de l'exposition «De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar

Ghez», ainsi que toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter et qui n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, soient déclarés insaisissables à compter de leur date d'arrivée, soit le ou vers le 15 septembre 2006;

QUE cette insaisissabilité demeure en vigueur jusqu'au moment du départ du Québec de ces œuvres d'art et biens historiques, et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar Ghez», soit le ou vers le 10 janvier 2007;

QUE le présent décret entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

Liste des œuvres de l'exposition De Caillebotte à Picasso. Chefs-d'œuvre de la collection Oscar Ghez présentée au Musée national des beaux-arts du Québec du 12 octobre 2006 au 7 janvier 2007

De Caillebotte à Picasso : Écoles et transformations

Dario Treves
Portrait de M. Oscar Ghez
1947
76 x 61,3 cm
16400

Impressionnisme : Effets de lumière

Camille Jean Baptiste Corot
Paysanne dans la campagne
1866
42 x 30 cm
453

Frédéric Jean Bazille
La terrasse de Méric
1867
97 x 128 cm
10748

Jacques-Émile Blanche
Portrait de jeune femme
1895
161 x 95 cm
10110

Marie Bracquemond
Sur la terrasse à Sèvres
1880
88 x 115 cm
11034

Gustave Caillebotte
Le pont de l'Europe
1876
125 x 180 cm
111

Gustave Caillebotte
Le Père Magloire sur le chemin de Saint-Clair à Etretat
1884
128 x 80 cm
7911

Gustave Caillebotte
L'enfant au canapé
1885
73 x 60 cm
9983

Pierre Carrier-Belleuse
L'accident pendant l'entracte
1896
130 x 97 cm
12501

Jean-Louis Forain
Autoportrait au modèle
1883
55 x 46 cm
9628

Edouard Manet
Portrait de Berthe Morisot à la voilette
1872
61,5 x 47,5 cm
14831

Pierre Auguste Renoir
Nu debout
1890
32 x 18 cm
7441

Pierre Auguste Renoir
Portrait de la poétesse Alice Vallière-Merzbach
1913
92 x 73 cm
7890

Théophile-Alexandre Steinlen
Nu au mouchoir
1900
91 x 76 cm
2073

Théodore Butler
Les meules au soleil levant
1898
65 x 54 cm
15146

Armand Guillaumin
La gelée blanche au moulin de Bouchardon
1903
72 x 105 cm
12297

Armand Guillaumin
Le quai de Bercy
1881
55 x 71 cm
8254

Néo-impresionnisme : décomposition de la lumière

Charles Angrand
La Seine à l'aube
1889
65 x 81 cm
7090

Henri Edmond Cross
Nocturne aux cyprès
1896
65 x 92 cm
7059

Henri Edmond Cross
Après le bain ou Baigneur s'essuyant à St-Tropez
1896
147 x 114 cm
7857

Albert Dubois-Pillet
L'embarcadère
1887
40 x 27 cm
12205

Louis Hayet
Fête foraine la nuit
1888
73 x 92 cm
8708

Achille Laugé
Devant la fenêtre
1899
123 x 150 cm
12856

Georges Lemmen
Femme cousant à la fenêtre
1895
46 x 38 cm
12554

Maximilien Luce
L'aciérie
1895
116 x 89 cm
8346

Henri Martin
La pergola à Marquayrol
1900
8284

Pietro Mengarini
Nu à la fenêtre
1905
201 x 88 cm
9527

Théo Van Rysselberghe
Madame Van de Velde et ses filles
1903
105,5 x 125,5 cm
8980

Théo Van Rysselberghe
Portrait de la violoniste Irma Sèthe
1894
197,5 x 114,5 cm
12277

Pont Aven, Nabis et Symbolisme

Emile Bernard
La plage de Cancale
1886
45,5 x 55,5 cm
11646

Maurice Denis
Composition, 1^{ère} pensée de la Vocation
1891
22 x 39 cm
473

Maurice Denis
L'antique Corcyre
1923
160 x 205 cm
10522

Eugène Antoine Durenne
L'étude
73 x 60 cm
4476

Paul Gauguin
La belle Angèle
1887
18 x 15 x 15 cm
4142

Paul Gauguin
La Tahitienne
16 x 26 x 16 cm
15325

Henri Gabriel Ibels
Le Bois d'Amour
1890
65 x 92 cm
10546

Georges Lacombe
Les âges de la vie (Le printemps)
151 x 240 cm
9999

Gustave Loiseau
Les roches vertes
1893
54 x 73 cm
8140

Maxime Émile Louis Maufra
Les falaises noires à Thurso
1895
60 x 73 cm
67

Henry Moret
Prairie en Bretagne
1890
58 x 83 cm
1288

Paul Élie Ranson
Paysage maritime
1895
54 x 65 cm
10235

Paul Sérusier
La marchande d'étoffes
1898
73 x 92 cm
10254

Paul Sérusier
La guirlande de roses
1898
194 x 175 cm
10255

Félix Vallotton
La source
1897
48 x 60 cm
7822

Félix Vallotton
Portrait de Thadée Natanson
1897
66,5 x 48 cm
8900

Louis Valtat
Les écaillères d'huîtres
1896
46 x 55 cm
1248

Henry Clemens Van De Velde
La faneuse
1891
75 x 95 cm
11974

Ludwig Werlen
Femmes nues dans un buisson
1910
116,5 x 116,5 cm
14485

Paris au tournant du siècle

Jules Adler
Jeune fille marchande de fleurs
1899
66 x 81 cm
2172

Giovanni Boldini
Chez Maxim's
1900
30 x 15 cm
8588

George Bottini
L'attente au bar-Portrait de Sarah Bernhardt
1907
92 x 73 cm
7931

George Bottini
Promenoir Buvette aux Folies Bergère
1907
100 x 81 cm
8854

Jules Chéret
La farandole
1900
100 x 65 cm
756

André Devambez
Portrait de femme
24 x 14 cm
8546

Jean-Louis Forain
Le Trottin de Paris
1895
168 x 83 cm
10503

Tullio Garbari
Les intellectuels à la Rotonde
1916
101 x 101 cm
8024

Louis Auguste Mathieu Legrand
L'artiste et son modèle
93 x 70 cm
255

Théophile-Alexandre Steinlen
Le 14 juillet 1895
1895
38 x 46 cm
8800

Théophile-Alexandre Steinlen
Causerie
1905 46 x 61 cm
14500

Théophile-Alexandre Steinlen
Le locataire
1913
146 x 114 cm
16007

Vision fauve : explosion de la couleur

Auguste Elysée Chabaud
Au salon
1907
108 x 76 cm
8528

Auguste Elysée Chabaud
Le Moulin Rouge, la nuit
1907
82 x 60 cm
13469

Friedrich Karl Gotsch
Der Seemann (Le marin)
1931
88 x 66 cm
-177

Moïse Kisling
Nu au divan rouge
1918
60 x 73 cm
7839

Mikhail Larionov
Paysage imaginaire
1908
109 x 62,5 cm
9990

Henri Charles Manguin
Nu dans un intérieur
1905
73 x 60 cm
7451

Alexis Merodack-Jeanneau
Clown à la boule bleue
1906
81 x 65 cm
10494

Nicolas Tarkhoff
Deux femmes dansant au Moulin Rouge
1904
63 x 83 cm
1506

Louis Valtat
Portrait de femme au chapeau
1895
38 x 46 cm
7882

Kees Van Dongen
Portrait de Kahnweiler
1907
65 x 54 cm
7225

Kees Van Dongen
Le vieux clown
1906
130 x 97 cm
7262

L'École de Paris : refuge des créateurs

Marc Chagall
Le juif errant
1924
72 x 57 cm
9439

Anne Pierre De Kat
L'homme au cigare, Jules Pascin
1908
61 x 46 cm
9464

Raoul Dufy
Nu au tabouret
1932
127 x 87 cm
11609

François Maurice Augustin Eberl
Femme à la cigarette à Montmartre
46 x 38 cm
3755

Tsuguharu Foujita
Lupinar à Montparnasse
1928
110 x 176 cm
7543

Tsuguharu Foujita
Youki, déesse de la neige
1924
126 x 173 cm
7753

Tsuguharu Foujita
La dompteuse et le lion
1930
147 x 91 cm
8279

Jeanne Hebuterne
Autoportrait
1916
50 x 33,5 cm
8797

Moïse Kisling
Jean Cocteau assis dans son atelier
1916
73 x 60 cm
9540

Moïse Kisling
Kiki de Montparnasse à la robe rouge
1933
92 x 65 cm
9852

Nathalie Kraemer
La tireuse de cartes
1938
146 x 114 cm
12121

Emmanuel Mané-Katz
Rabbin tenant les tables de la loi
1927
92 x 73 cm
7926

Jules Pascin
Le modèle au repos
1925
92 x 72,5 cm
14875

Chaim Soutine
Le veau écorché
1923
81 x 50,5 cm
9263

Maurice Utrillo
Notre-Dame
1917
80 x 60 cm
9191

André Utter
Suzanne Valadon se coiffant
1913
116 x 61 cm
8382

Suzanne Valadon
Femme à la contrebasse
1908
100 x 73 cm
7777

Suzanne Valadon
L'avenir dévoilé ou la tireuse de cartes
1912
130 x 163 cm
13084

Retour à l'ordre : nostalgie et résistance

Camille Bombois
Baigneuses surprises
1930
65 x 81 cm
10821

Giorgio De Chirico
Nu allongé
1929
46 x 55 cm
438

André Derain
La clairière ou Le déjeuner sur l'herbe
1938
138 x 250 cm
11928

Jules Marcel-Lenoir
Nu couché
1927
80 x 157 cm
30220

Francis Picabia
Medina
1931
117 x 92 cm
7428

Francis Picabia
Le matador dans l'arène
1941 105 x 76 cm
11608

Félix Vallotton
La toilette
1911
81 x 116 cm
7575

Kees Van Dongen
Portrait de la Commodore Drouilly
 1926
 225 x 130 cm
 7578

Jean Viollier
La robe rouge
 1934
 105 x 165 cm
 9480

Le cubisme : éclatement de la forme et du volume

Ossip Zadkine
Maternité
 1920
 75 x 53 x 43 cm
 12353

Maria Blanchard
Nature morte
 1915
 60 x 70 cm
 8335

Maria Blanchard
Maternité
 1925
 117 x 73 cm
 11117

Tamara De Lempicka
Perspective ou Les deux amies
 1923
 130 x 160 cm
 10720

Albert Gleizes
Nu assis
 1909
 73 x 61 cm
 4716

Natalia Gontcharova
Femme Espagnole en gris
 1916
 196 x 98 cm
 10126

Alice Halicka
Nature morte cubiste à la guitare
 1916
 59,5 x 72,5 cm
 13243

Henri Hayden
Nature morte à la bouteille de rhum
 1918
 73 x 92 cm
 13073

Moïse Kisling
Nature morte aux fruits
 1913
 81 x 100 cm
 8414

André Lhote
Escale
 1912
 215 x 190 cm
 12440

Marevna
Grand autoportrait à la nature morte
 1917
 72 x 54 cm
 11242

Jean Metzinger
Jeune femme au collier
 1911
 73 x 54 cm
 12860

Léopold Survage
La ville
 1919
 180 x 160 cm
 10302

Jean Lurçat
Femme couchée
 1926
 73 x 116 cm
 9681

Arthur Segal
Personnages mouvant
 1925
 70 x 89,5 cm
 11111

Arthur Segal
Scène de rue
 1923
 50 x 60 cm
 15100

Bernard Buffet
L'atelier
1953
195 x 202 cm
11030

Pablo Picasso
L'aubade
1965
130 x 195 cm
10444

46868

Gouvernement du Québec

Décret 781-2006, 22 août 2006

CONCERNANT l'insaisissabilité d'œuvres d'art et de biens historiques provenant de l'extérieur du Québec

ATTENDU QUE l'article 553.1 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) permet au gouvernement de déclarer insaisissables, pour la période qu'il détermine, les œuvres d'art ou biens historiques qui proviennent de l'extérieur du Québec et y sont exposés publiquement ou sont destinés à l'être, dans la mesure où ces œuvres ou ces biens n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QUE le Musée canadien des civilisations présentera, du 30 novembre 2006 au 3 septembre 2007, l'exposition «Maîtres des plaines: Nomades anciens de la Russie et du Canada»;

ATTENDU QUE les œuvres d'art et biens historiques mentionnés à la liste ci-jointe et exposés publiquement au Québec dans le cadre de cette exposition proviennent de l'extérieur du Québec et n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de déclarer l'insaisissabilité des œuvres et biens mentionnés à la liste ci-jointe, de même que toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «Maîtres des plaines: Nomades anciens de la Russie et du Canada», et ce, à compter de leur date d'arrivée, soit le ou vers le 15 octobre 2006 et jusqu'à leur date de départ, soit le ou vers le 3 octobre 2007;

ATTENDU QUE, conformément au troisième alinéa de l'article 553.1 du Code de procédure civile, cette insaisissabilité n'empêche pas l'exécution de jugements rendus pour donner effet à des contrats de services relatifs au transport, à l'entreposage et à l'exposition de ces œuvres d'art et biens historiques et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «Maîtres des plaines: Nomades anciens de la Russie et du Canada»;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice:

QUE les œuvres d'art et biens historiques provenant de l'extérieur du Québec et n'ayant pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, dont la liste apparaît en annexe, et qui seront exposés du 30 novembre 2006 au 3 septembre 2007, au Musée canadien des civilisations, dans le cadre de l'exposition «Maîtres des plaines: Nomades anciens de la Russie et du Canada», ainsi que toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter et qui n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, soient déclarés insaisissables à compter de leur date d'arrivée, soit le ou vers le 15 octobre 2006;

QUE cette insaisissabilité demeure en vigueur jusqu'au moment du départ du Québec de ces œuvres d'art et biens historiques, et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition «Maîtres des plaines: Nomades anciens de la Russie et du Canada», soit le ou vers le 3 octobre 2007;

QUE le présent décret entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU
